

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

MASTER

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L.613-1 et D.613-6 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 avril 2012 relatif aux habilitations de l'université de La Rochelle à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Yao Justin OUATTARA né(e) le 01 juin 1995 à Yabayo (Côte D'Ivoire) en vue de son inscription au master droit, économie, gestion mention droit public parcours droit et action publique territoriale et environnementale

Vu les procès verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION MENTION DROIT PUBLIC PARCOURS DROIT ET ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET ENVIRONNEMENTALE

est délivré à **Yao Justin OUATTARA**

au titre de l'année universitaire 2019 - 2020

et confère **le grade de master,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Poitiers, le 25 novembre 2020

Le titulaire
Laroccel

Le Président



*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Bonville

N°
LAROCCEL 14252640

2019210997



Jean-Marc Ogier